



Le club d'échecs la Tour Ans Loncin



Règlement d'ordre intérieur

Il est interdit de fumer dans la salle, même la cigarette électronique.

Les tournois organisés par le club se déroulent dans la salle « Les Tilleuls », rue de Jemeppe, 40 à 4431 Loncin, sauf instructions différentes.

La salle est ouverte le mardi de 18h00 à 00h30 (exemption partie du tournoi non finie)

Les parties commencent à 20h15 précise, excepté s'il y a une annonce exceptionnelle.

Les téléphones portables doivent être éteints

Les appariements ne seront pas changés, dès qu'ils auront été publiés sur le site du club, ils seront appliqués à la ronde prévue.

Les pendules seront activées, en cas d'absence des joueurs à leur place, dès le début de l'heure de jeu par l'un des D.T. Si l'un des joueurs est absent à sa place, le joueur présent enclenche la pendule.

Si l'un des joueurs n'a pas joué son 1er coup après qu'une heure soit passée à sa pendule il sera déclaré forfait. Deux forfaits entraînent l'exclusion du tournoi.

Afin de ne pas pénaliser votre partenaire, en cas de forfait, prévenir l'un des D.T. par appel téléphonique (laissez un message en cas de non réponse) ou sms.

Si vous prévoyez votre absence pour une ronde, informez-en un des D.T. avant le samedi 22H00. Vous ne serez pas apparié.

La cadence, interclub, des parties standards est de 90 min. pour 40 coups + 30 min. avec incrément de 30" à partir du 1er coup.

La cadence des parties rapides est de 15 min. QFP.

La cadence des parties Blitz est de 5 min QFP.

Les règles FIDE sont applicables à toutes les parties.

Les numéros de téléphones des D.T.

Jan 0495 70 58 26 Mail ; prepension55@gmail.com

Etienne 0497 91 19 84